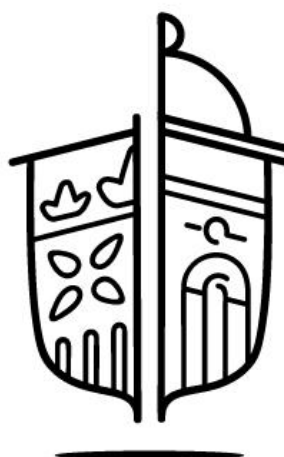


03/04/2018

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS
2018



S A M A T A N

Pour affichage

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 février 2018

Le procès-verbal de la séance du 20 février 2018 a été transmis pour relecture aux conseillers municipaux par mail le 21/03/2018. Il est adopté à l'unanimité.

<i>Membres en exercice</i> 19	<i>Votants</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>
	16	16	0	0

2. Pôle médicosocial : présentation de l'avant-projet définitif et validation

Le projet de pôle médicosocial avance. L'architecte a déposé le permis de construire. Dans le même temps, il vient présenter au conseil municipal avant-projet définitif (APD). C'est-à-dire les plans du projet et le coût détaillé de ce dernier.

Le conseil municipal valide cet avant-projet, afin de pouvoir ensuite lancer le marché de travaux correspondant.

<i>Membres en exercice</i> 19	<i>Votants</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>
	16	16	0	0

3. Signature du contrat de vérification sélective des locaux pour fiabiliser les valeurs locatives des propriétés bâties et optimiser les bases fiscales

La valeur locative cadastrale est un élément déterminant de la fiscalité locale car elle sert à calculer l'assiette des taxes foncières et des taxes annexes dont la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, de la taxe d'habitation et de la contribution foncière des entreprises. La qualité de mise à jour des valeurs locatives apparaît donc comme une nécessité au regard de la justice fiscale et de l'optimisation des bases fiscales locales.

La DGFIP sollicite donc un partenariat avec la mairie pour fiabiliser les valeurs locatives des propriétés bâties et optimiser les bases fiscales communales.

Ce partenariat consiste pour la commune (Commission Communale des Impôts Directs) en la transmission d'informations constatées sur le terrain pour permettre aux habitations de la commune d'être classées dans la catégorie fiscale adaptée à leur situation.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention proposée par les services fiscaux.

<i>Membres en exercice</i> 19	<i>Votants</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>
	16	16	0	0

4. Validation plan de financement MSAP et demande de subventions de fonctionnement

La mairie porte la MSAP et en a confié la gestion à Gestes

Il revient à Gestes d'établir un budget prévisionnel pour ce service. Ce que ce groupement a fait le 10 mars 2018. Ce budget prévisionnel s'élève à 41 082€. Les dépenses sont principalement salariales (36 353€), et frais annexes : publicité, déplacements, frais télécommunication, postaux, maintenance matériel informatique (4729€). Les recettes proviennent de l'Etat (19800€), de la CAF (11 922€) et le reste à charge est assumé par la commune de Samatan (9360€)

Le conseil municipal, valide le compte de résultat de l'année 2017, valide le budget prévisionnel et sollicite auprès de l'Etat les subventions afférentes.

<i>Membres en exercice</i> 19	<i>Votants</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>
	16	16	0	0

5. Etude d'opportunité salle de sports pluridisciplinaire

Le besoin d'équipement sportif pluridisciplinaire a été manifesté notamment lors de la réunion qui a eu lieu le 15 février 2018 avec les représentants du Hand Ball Club, et des communes de Lombez et Samatan. Des aides substantielles peuvent être sollicitées auprès de la Région dans le cadre du programme bourg centre pour la réalisation d'études, et qu'une étude d'opportunité de réalisation d'un tel équipement pourrait être financé à hauteur de 50% par le Conseil Régional. La révision du PLU est en cours sur les communes de Samatan et de Lombez et que cette période est propice à l'analyse de la pertinence de ce projet. La compétence « création d'équipements sportifs » est communale, c'est pourquoi Monsieur le Maire propose de réaliser en partenariat avec la commune de Lombez, une étude sur l'opportunité de la création d'un tel équipement sportif,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

-donne son accord de principe pour lancer une étude d'opportunité avec la commune de Lombez concernant le projet d'une salle de sports pluridisciplinaire sur le territoire du Savès
-décide de prévoir les crédits correspondants au budget communal

<i>Membres en exercice</i>	<i>Votants</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>
19	16	16	0	0

6. Affectation du résultat de 2017 sur l'exercice 2018 Budget principal

Après avoir adopté le compte administratif de la commune pour 2017 (réalisé de l'exercice 2017), un résultat a été constaté. Il est nécessaire de reprendre ce résultat pour « l'affecter » au budget 2018.

Section fonctionnement :

Résultat de l'exercice +202 609.80 €

Report exercices antérieurs : +155 467.60 €

Résultat de fonctionnement cumulé : +358 077.40€

Section investissement :

Résultat de clôture de l'exercice - 129 757.72€

Solde négatif des restes à réaliser : - 108 600€

Besoin de financement de la section investissement : - 238 357.72€

Donc sur la base de ces résultats financiers , Il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement de la façon suivante :

Au 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) : 238 357.72 €

Au 002 (excédent de fonctionnement reporté) : 119 719.68 €

Au 001 (déficit d'investissement reporté) : -129 757.72 €

<i>Membres en exercice</i>	<i>Votants</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>
19	16	16	0	0

7. Vote des taux des taxes locales Budget principal

En 2017 les taxes locales (Taxe d'Habitation, Taxe Foncière bâtie et non bâtie, cotisation foncière des entreprises) ont été diminuées. Leur taux était de :

TH : 16.31 %

TFB : 20.40 %

TFNB : 54.13 %

CFE : 14.53 %

Le conseil municipal ne souhaite pas accroître la pression fiscale, et donc vote une stagnation des taux.

<i>Membres en exercice</i>	<i>Votants</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>
19	16	16	0	0

8. Signature convention avec associations pour subventions de plus de 23 000€ BP

Toute attribution par le conseil municipal de subventions d'un montant supérieur à 23 000€, doit donner lieu à signature d'une convention d'objectifs entre la commune et l'association concernée. Le LSC pourrait, comme les années antérieures être dans ce cas.

Il est nécessaire d'autoriser le Maire à signer cette convention pour l'attribution d'une subvention de 30 250€ dont

<i>Membres en exercice</i> 19	<i>Votants</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>
	16	16	0	0

9. Vote du budget principal

La maquette du budget figure en PJ de ce compte rendu. Les élus votent les montants prévus par chapitres.

<i>Membres en exercice</i> 19	<i>Votants</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>
	16	16	0	0

10. Affectation des résultats de 2017 sur l'exercice 2018 Budget annexe

Après avoir adopté le compte administratif du budget « pôle médicosocial » pour 2017 (réalisé de l'exercice 2017), un résultat a été constaté. Il est nécessaire de reprendre ce résultat pour « l'affecter » au budget 2018.

Section fonctionnement :

Résultat de l'exercice +12 991.69 €

Report exercices antérieurs : +86.03 €

Résultat de fonctionnement cumulé : + 13 077.72 €

Section investissement :

Résultat de clôture de l'exercice - 122 094.74 €

Solde positif des restes à réaliser : - 1 015 300.00€

Besoin de financement de la section investissement : 0 €

Donc sur la base de ces résultats financiers :

Il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement de la façon suivante :

Au 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) : 0 €

Au 002 (excédent de fonctionnement reporté) : 13 077.72 €

Au 001 (déficit d'investissement reporté) : -122 094.74 €

<i>Membres en exercice</i> 19	<i>Votants</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>
	16	16	0	0

11. Vote du budget annexe :

Contexte et enjeux :

La maquette du budget figure en PJ à ce compte rendu, les chapitres sont votés par le conseil municipal.

<i>Membres en exercice</i> 19	<i>Votants</i> 16	<i>Pour</i> 16	<i>Contre</i> 0	<i>Abstention</i> 0
----------------------------------	----------------------	-------------------	--------------------	------------------------

12. Information du conseil des décisions du maire prises en application de la délibération du 24 avril 2014

Aucune décision prise.

13. Questions diverses :

BUDGET PRINCIPAL COMMUNE DE SAMATAN 2018

SECTION FONCTIONNEMENT

Chapitres Dépenses	Réalisé 2016	BP 2017	Réalisé 2017	BP 2018	Commentaires	Chapitres Recettes	Réalisé 2016	BP+DM 2017	Réalisé 2017	BP 2018	Commentaires
Charges générales 011	512 114,87 €	623 300,00 €	613 436,26 €	634 800,00 €	Une tentative de maintien de ces charges (mission réformée) Des dépenses de maintenance et d'entretien (probatier-instruction des ADS depuis 2 ans par CSST)	Excédent fonctionnement reporté 002	0,00 €	155 467,60 €	0,00 €	119 719,88 €	En diminution (effet ciséau se poursuit)
Charges de personnel 012	987 967,87 €	984 500,00 €	934 502,69 €	983 100,00 €	Des départs d'agents non remplacés, permettant de maintenir masse salariale (les augmentations de charges, lié aux recrutements en CDD, les avancements de grades et d'échelon, sont neutralisés)	Produits divers 13	22 502,71 €	26 032,40 €	19 032,34 €	13 000,00 €	Remboursement de congés maladie
Prélèvement FNGIR 014	60 359,00 €	61 000,00 €	60 167,00 €	61 500,00 €	Reversements liés à la réforme de la TP de 2010	Ventes et divers 70	58 192,83 €	43 000,00 €	44 739,81 €	24 000,00 €	Droits d'entrées piscines, médiathèque En 2018 pas de MAD dégrèés
Charges courantes 65	469 601,24 €	466 570,00 €	444 937,56 €	424 720,00 €	Une nette réduction (des exceptionnelles en 2017 non reconduites: subv exceptionnelles asso, transfert compétence GEMAPI à la CCS)	Impôts, taxes, droits de place 73	1 079 425,29 €	1 027 000,00 €	1 006 717,64 €	984 000,00 €	Basés notifiées le 22/03 Simulation avec stagnation des taux (produit en hausse de 18000€) Une hausse de 1% des taxes (hors TH et
Charges financières 66	89 989,19 €	86 000,00 €	85 119,11 €	78 000,00 €	Des charges financières en légère baisse (anticipation de l'augmentation prochaine du poids de la dette)	Dotations 74	966 513,52 €	918 600,00 €	982 073,71 €	988 860,00 €	Non encore notifiées le 24/03
Charges exceptionnelles 67	33 365,51 €	37 032,40 €	31 758,96 €	3 000,00 €	Une dépense exceptionnelle de 2017 non reconduite (remboursement TLE perçue à tort: plateforme ZA)	Produits gestion courante 75	346 775,30 €	373 900,00 €	372 317,05 €	347 000,32 €	Loyers et divers
Dépenses imprévues 022	0,00 €	36 000,00 €	0,00 €	40 000,00 €	"Reserve" pour faire DM en cours d'année	Produits financiers 76	23,61 €	100,00 €	26,48 €	100,00 €	Partis sociales CA
Opérations d'ordre 042	89 983,96 €	85 192,00 €	85 191,28 €	89 997,00 €	Amortissements	Produits exceptionnels 77	17 025,44 €	10 000,00 €	12 289,27 €	5 000,00 €	Remboursement de sinistres d'assurance
Virement à section investissement 023	0,00 €	204 505,60 €	0,00 €	206 563,00 €		Opérations d'ordre 042	31463,83 €	30 000,00 €	20 586,36 €	30 000,00 €	Travaux en régie
Total	2 243 391,64 €	2 584 100,00 €	2 255 172,86 €	2 521 680,00 €	Tentative de contenir les dépenses de FCT	Total	2 521 922,53 €	2 584 100,00 €	2 457 782,66 €	2 521 680,00 €	Prévision de recettes pessimistes

0,00 €

SECTION INVESTISSEMENT

Chapitres Dépenses	Réalisé 2016	BP 2017	Réalisé 2017	BP 2018	Commentaires	Chapitres Recettes	Réalisé 2016	BP 2017	Réalisé 2017	BP 2018	Commentaires
Déficit d'investissement reporté 001	0,00 €	655 948,58 €	0,00 €	129 757,72 €	Une réduction du déficit d'investissement	Virement de la section fonct 021	0,00 €	204 505,60 €	0,00 €	206 563,00 €	Un virement proche de l'année 2017
Subventions investissement	0,00 €	48 000,00 €	40 618,20 €	360,00 €	Régul écritures 2017 (SDEC)						
Emprunts (capital payé) 16	227 529,90 €	239 051,42 €	237 973,97 €	239 042,28 €	Un désendettement progressif	Dotations 10	509 769,77 €	475 950,98 €	467 185,18 €	303 100,00 €	Récupération FCTVA et taxe d'aménagement
Etudes 20	15 975,84 €	40 000,00 €	7 550,76 €	57 000,00 €	PLU et giratoire	Subventions 13	190 389,99 €	197 800,00 €	111 648,88 €	0,00 €	Des subventions espérées mais non notifiées à ce jour
Subv-équipements versées 204	0,00 €	22 800,00 €	22 513,58 €	133 400,00 €	Travaux réalisés par les syndicats	Emprunts encaissés 16	34 039,49 €	623 051,42 €	320 232,00 €	502 000,00 €	Un emprunt lié sur Nouet-Clairage-Accessibilité (mont. 100 000€ de RAT)
Immobilisations corporelles 21	476 435,89 €	471 600,00 €	128 823,61 €	512 100,00 €	Aménagement ch de Moutier / Eclairage / Accessibilité piscine et camping et divers travaux et achats	Produits des cessions 024	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	
Immobilisations en cours 23	436 893,84 €	80 000,00 €	0,00 €	0,00 €	Une partie du chapitre précédent sera probablement affecté au chapitre 23 (attente cofinancement Triès)	Immobilisations en cours 23	15 700,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Opérations d'ordre 040	31 463,83 €	30 000,00 €	20 586,36 €	30 000,00 €	Travaux en régie (égouts)	Opérations d'ordre 040	89 993,96 €	85 192,00 €	85 191,28 €	89 997,00 €	Amortissements
Opérations d'ordre 041	54 547,12 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		Opérations d'ordre 041	54 547,12 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Total	1 242 946,36 €	1 587 500,00 €	458 086,48 €	1 101 660,00 €		Total	894 440,33 €	1 587 500,00 €	984 257,34 €	1 101 660,00 €	

BUDGET ANNEXE POLE MEDICO SOCIAL - 2018

SECTION FONCTIONNEMENT

Chapitres Dépenses	Réalisé 2016	BP +DM 2017	Réalisé 2017	BP 2018	Chapitres Recettes	Réalisé 2016	BP 2017	Réalisé 2017	BP 2018
Charges générales 011	9 880,96 €	6 400,00 €	6 336,20 €	5 000,00 €	Excédent fct reporté 002	0,00 €	86,03 €	0,00 €	13 077,72 €
Charges financières 66	6 769,77 €	6 600,00 €	6 037,54 €	7 800,00 €	Dotations 74	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dépenses imprévues 022	0,00 €	0,00 €	0,00 €	900,00 €	Produits gestion courante 75	44 065,17 €	13 913,97 €	25 365,43 €	16 622,28 €
Virement à la section inv	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	16 000,00 €	Opérations d'ordre 042	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total	16 650,73 €	14 000,00 €	12 373,74 €	29 700,00 €	Total	44 065,17 €	14 000,00 €	25 365,43 €	29 700,00 €

SECTION INVESTISSEMENT

Chapitres Dépenses	Réalisé 2016	BP 2017	Réalisé 2017	BP 2018	Chapitres Recettes	Réalisé 2016	BP 2017	Réalisé 2017	BP 2018
Déficit d'inv reporté 001	0,00 €	27 328,41 €	0,00 €	122 094,74 €	Dotations diverses 10	0,00 €	27 328,41 €	27 328,41 €	9 000,00 €
Emprunts (capital payé) 16	60 790,08 €	29 000,00 €	28 194,82 €	30 000,00 €	Subventions 13	95 468,05 €	173 000,00 €	129 283,34 €	1 231 300,00 €
Constructions 23	62 006,38 €	310 071,59 €	223 183,26 €	1 104 205,26 €	Emprunts encaissés 16	0,00 €	165 071,59 €	0,00 €	0,00 €
Opérations d'ordre 040	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Virement de la section fct	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	16 000,00 €
Total	122 796,46 €	366 400,00 €	251 378,08 €	1 256 300,00 €	Total	95 468,05 €	366 400,00 €	156 611,75 €	1 256 300,00 €